



RETOUR SUR LES JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2023

Les services socle de l'offre



De nombreuses propositions de communication ont été adressées par les SPSTI donnant le choix au conseil scientifique présidé par le Professeur Gehanno (professeur de médecine du travail au CHU de Rouen), de sélectionner le plus de thématiques différentes.

La recherche d'efficience, qui a pour but d'obtenir les meilleurs résultats en optimisant les moyens disponibles, aurait pu être illustrée par des aspects principalement quantitatifs. Mais les orateurs ont d'abord insisté sur les aspects qualitatifs en témoignant sur le besoin d'atteindre le sens, la qualité, de respecter une méthode tout en faisant attention à associer les personnes impliquées dans une démarche globale de promotion de la santé.

Ainsi, la finalité qui consiste à rendre acteurs de la prévention les employeurs et les salariés est-elle apparue au fil des interventions comme fondamentale dans cette quête des meilleures pratiques.

L'efficience a aussi consisté à décrire avec précision les différentes étapes, à passer en revue les différents leviers, à partager les échecs pour ne pas les reproduire. Ainsi des sujets certes déjà connus peuvent passer du stade de projet au stade de la mise en œuvre.

L'objectif de la réussite dans l'aide aux entreprises s'est aussi traduit par des présentations qui ont détaillé sans obérer des points moins performants, étapes qui sinon seraient des obstacles à la transférabilité attendue.

Le suivi de l'état de santé a bénéficié d'un état des lieux sur les fondements scientifiques qui conduisent à pérenniser certaines pratiques ou en abandonner d'autres, grâce à une conférence très argumentée du Professeur Gehanno.

Afin d'être efficace, le Professeur Joule, professeur de psychologie sociale à l'université de Provence d'Aix-Marseille, a fait valoir de manière convainquante l'intérêt de passer de la communication persuasive à la communication engageante en recommandant la mise en œuvre d'actes préparatoires simples et peu exigeants pour les acteurs de l'entreprise, qui ouvrent la voie à des actions de prévention plus conséquentes et avec plus d'impacts en termes de Santé au travail.

Et pour permettre à chacun d'inscrire son rôle de conseil dans le contexte actuel, Madame Baumlin, directrice de clientèle de l'IFOP, chargée des



Réunion d'information et d'échanges à destination des responsables RH des SPSTI

L'Afometra a le plaisir d'inviter les responsables RH des SPSTI **le 24 octobre prochain à l'hôtel InterContinental de Paris, de 10 h à 16 h**, pour une journée d'échanges (co-)constructifs.

Nous vous présenterons les nouveautés du catalogue 2024. Nous évoquerons spécifiquement l'offre de service concernant les IST et les ATST et vous présenterons en avant-première le cycle métier conçu pour les futurs préventeurs.

Nous aborderons également les différents modes d'apprentissage proposés désormais à nos stagiaires : formations 100 % e-learning, cycles en blended learning, webinaires.

Enfin, nous échangerons sur les besoins en formation dans vos services.

Nous vous espérons nombreux ! Inscrivez-vous par mail à info@afometra.org.



www.afometra.org
organisme de formation certifié ISO 9001

Suite page 12 ►

relations travail, a restitué les résultats de sondages qui illustrent les évolutions du rapport des Français au travail dans les dernières décennies, et interrogent la façon d'aborder la Santé au travail avec les travailleurs aujourd'hui.

Dans ce numéro des Informations Mensuelles et les prochains seront restituées des communications des Services présentées lors de la 58^{ème} édition des Journées Santé-Travail, tenues les 10 et 11 octobre derniers.

Ce numéro reprend celle présentée par Monsieur Dalibard, IPRP, au CSTG 32 à Auch, et intitulée « **Les relais de prévention ou le copilotage du plan de prévention dans l'entreprise** ».

La méthodologie des relais de prévention est la suivante :

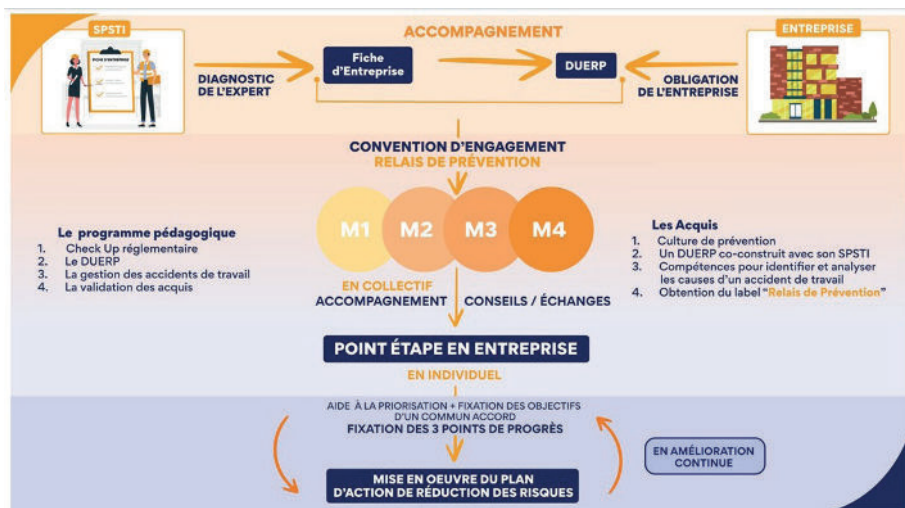
► **Cible** : le chef d'entreprise pour les TPE ou un salarié choisi par son employeur pour les entreprises de plus grande taille.

► **Convention d'engagement** : l'entreprise et le SPSTI signent une convention d'engagement.

► **Parcours de formation** : M1 Sécurité et prévision dans l'entreprise – M2 Du DU au plan d'action – M3 Méthode de gestion des accidents de travail – M4 Immersion sur des cas concrets en réalité virtuelle et création du compte personnalisé sur relaisdeprevention.com.

► **Fixation des objectifs de prévention** : ils résultent de la confrontation entre la vision de l'expert (IPRP formateur) et celle du Relais de prévention avec son DUERP. Ils sont au nombre de trois avec une échéance définie conjointement (Outil de pilotage digitalisé).

► **Suivi des objectifs** : l'outil permet de poser des questions, de demander un rappel, génère des courriels transactionnels de pilotage des délais, des réponses aux questions... En interne, l'équipe des IPRP, CSST (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) est formée pour y répondre (mêmes modérateurs que pour le blog interne).



Extrait de la communication de M. DALIBARD, *Les relais de prévention ou le copilotage du plan de prévention dans l'entreprise*.

La démarche des « Relais de Prévention » a pour but principal de faire progresser l'entreprise en prévention en « l'aidant à passer du monde des idées au monde des comportements ».

Elle vise à accompagner l'entreprise à agir en prévention en prenant en compte conjointement sa réalité, le diagnostic et les conseils du SPSTI pour mettre en place des actions de prévention pertinentes. Innovation 2019, l'inscription du plan de réduction des risques du DUERP dans une logique d'amélioration continue copiloté par l'entreprise et le SPSTI en est un des ressorts opérationnels.

Des outils de communication ont été créés pour promouvoir la démarche : Argumentaire en dix diapositives, dépliant deux volets, affiches « Mon travail c'est aussi la Santé » personnalisables à chaque Relais pour son entreprise, film 1'40", campagne presse et social média, goodies (badges, pins...).

Ainsi, depuis 2023, les Relais de prévention fédèrent 12 SPSTI en France qui les déploient progressivement avec les mêmes outils. 786 entreprises sont entrées dans l'accompagnement (888 personnes en parcours) avec les mêmes outils au niveau national. La page LinkedIn des Relais de prévention

témoigne d'un double réseau en devenir : celui des SPSTI et celui des Relais en Entreprises, entrés dans la démarche.

Une expérimentation est en cours avec les CARSAT Hauts-de-France et Languedoc-Roussillon très intéressées pour conseiller aux entreprises entrant dans leurs indicateurs de suivi (accidents du travail), de se rapprocher de leur SPSTI pour entrer en démarche Relais de Prévention.

La loi de 2021 rapproche les obligations distinctes liées à la réalisation de la FE et celle du DUERP sur le fond : faire agir l'entreprise en prévention grâce à la mobilisation des acteurs sur la base d'une connaissance des risques à maîtriser. La démarche des Relais de Prévention est l'assemblage méthodologique qui permet de

réunir les SPSTI et leurs adhérents dans cette voie de l'efficacité en inscrivant le plan d'action de réduction des risques en objectifs copilotés.

Le SPSTI forme, conseille et aide à faire des choix d'actions et l'entreprise partage un vocabulaire, une analyse de sa situation, et choisit de mettre en œuvre des actions de réduction des risques préconisées et concertées. L'efficacité réside dans le collectif, d'une démarche menée en réseau, qui permet aux SPSTI d'accompagner plusieurs entreprises en même temps, et du côté des adhérents d'aller droit au but en faisant vivre leur DUERP en lien avec leur SPSTI.

Enfin, le dispositif les place sur le chemin de l'autonomie grâce à une pédagogie adaptée. ■

Ressources :

► Pour en savoir plus : <https://www.presanse.fr/ressources-santé-travail/supports-jst-2023/>

JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2023

Les supports des communications disponibles

Dédiées aux services de l'offre socle en Santé au travail, les communications des Journées Santé-Travail 2023 ont été sélectionnées par le comité scientifique de façon à balayer l'ensemble des aspects des missions des SPTI, et à être le plus possible transposable au sein des Services des participants.

Ainsi, la totalité des supports associés : les diaporamas de présentation, les résumés mais aussi les actes détaillés de chaque communication sont disponibles en accès libre sur **Presanse.fr** ► **Ressources** ► **JST 2023**.

Epinglés en ouverture de la page « **Ressources** », ces supports sont aussi à retrouver en un clic au sein de l'espace adhérent des inscrits sur **Presanse.fr** ■

